

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 09 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION

02 mars 2026

*Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 28

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 3

Total votants : 31

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 09 mars 2026

L'an deux mil vingt six

Et le 09 mars à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS, Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La-Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUCHEAU (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Yves-Marie HAHUSSEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Florence BARRAUD RODET (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux),

Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson),

Fabienne GENDRIER a donné pouvoir à Gérard CHAUCHEAU (Montlivault),

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Denis LEPINE (Fontaines-en-Sologne),

Membres Titulaires absents ou excusés : Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Elisabeth GUIBERTEAU, Christine SOUCHET,

Michel LAURENT, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Monsieur Joël DEBUIGNE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 041-032-2026

Objet : Programme Local de l'Habitat - Subvention à la société d'HLM Loir-et-Cher Logement pour le financement de l'opération les « Patios Huissellois » à Huisseau-sur-Cosson

Monsieur Christian LALLERON, Vice-président en charge des Ressources, l'Habitat et de la Transition Ecologique informe les membres du Conseil communautaire que la société d'HLM Loir-et-Cher Logement sollicite une subvention pour le financement de l'opération de construction les « Patios Huissellois » à Huisseau-sur-Cosson.

Le programme se compose de 10 logements : 5 PLUS ; 3 PLAI et 2 PLS.

Conformément à l'action 6 du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes du Grand Chambord, la société d'HLM Loir-et-Cher Logement a demandé une subvention de 5 000 € par logement de type PLUS et PLAI, soit une aide de 40 000 €. Comme indiqué dans les modalités de versement de cette subvention, la commune de Huisseau-sur-Cosson versera la même somme à la société d'HLM Loir-et-Cher Logement.

Les subventions seront versées à la société Loir-et-Cher Logement sur un exercice budgétaire, à la fin de l'opération sur justification de la réalisation des travaux et de leur conformité.

Après avoir été présenté en Conférence des maires le 19 février 2026, Monsieur le Vice-président propose aux membres du Conseil communautaire de :

- Verser la somme de 40 000 € à la société d'HLM Loir-et-Cher Logement conformément à l'action 6 du PLH ;
- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 40 000 € correspondant au financement de 8 logements dans le cadre de l'opération de construction les « Patios Huissellois » à Huisseau-sur-Cosson à la société d'HLM Loir-et-Cher Logement conformément à l'action 6 du PLH ;
- AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Joël DEBUIGNE



Le Président

Gilles CLEMENT

